

	<p>SECTION</p> <p>DE L'</p> <p>INDRE ET LOIRE</p>	<p>SECTION F.O.-DGFIP 37 DDFIP INDRE ET LOIRE 94 Boulevard Béranger 37 032 TOURS CEDEX 1 Tel. : 02 47 21</p> <p>Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr Site de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</p>
---	---	--

CSAL (Comité social d'administration local) du 04 Décembre 2023

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des comités sociaux d'administration locaux du 18 septembre 2023 (pour avis) ;
2. Pont(s) naturel(s) pour l'année 2024 (pour avis);
3. Bilan sur l'égalité professionnelle (pour information) ;
4. Point sécurité (pour information) ;
5. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal du CSAL du 18 septembre 2023 (pour avis)

Le procès-verbal du CSAL du 18/09/2023 a été approuvé à l'unanimité.

2. Pont(s) naturel(s) pour l'année 2024 (pour avis)

Le Président a proposé de retenir le 16 août 2024 au titre du pont naturel 2024.

L'ensemble des organisations syndicales ont demandé que soit soumis également au vote le vendredi 10 mai 2024.

Monsieur le Directeur a donné une fin de non recevoir à cette proposition arguant du fait que cette date se trouvait au moment de la période de déclaration et qu'elle entraînerait la fermeture des sites pendant 5 jours.

Un grand nombre d'administration (Éducation Nationale, Préfecture...) ont déjà accordé ce pont naturel à leurs salariés, tout comme de nombreuses DGFIP.

FO-DGFIP 37 s'est longuement exprimé pour défendre le point de vue de la majorité des agents. Ce n'est pas en maintenant les services ouverts un jour de plus dans l'année que le public va en souffrir, l'administration a fermé depuis le 1^{er} janvier 2020 des trésoreries, des SIP, des SIE, des SPF, sans trop se préoccuper de l'impact sur le service public ! Une campagne de déclaration de revenu peut toujours se prolonger, cela c'est déjà produit par le passé, lors de problèmes informatiques.

FO-DGFIP 37 considère que les services et les agents n'ont pas besoin de tensions supplémentaires, cela éviterait aux cadres d'avoir à trancher et aux agents des situations conflictuelles

Malgré tous les arguments avancés par les organisations syndicales le DDFIP n'a pas modifié sa position. Il s'est référé à une note de la Direction Générale, adressée aux Directeurs locaux, mais celle-ci n'interdit pas l'octroi de ce pont, elle attire juste la vigilance sur ce point.

Le pont naturel du 10 mai ne sera donc pas proposé en Indre-et-Loire. Un assouplissement de la présence des effectifs à hauteur de 50% pourrait être demandé aux chefs de service.

Encore une fois, on ne peut que regretter la non-considération de la Direction pour ses agents, agents largement éprouvés après les différentes difficultés de l'année écoulée (Prime carburant, GMBI...)

On se demande où est la sincérité des remerciements aux agents sur Ulysse, lorsque pour une fois, notre Direction pourrait faire un geste, qui ne coûte rien, pour ses agents, elle ne le fait pas ???!

Pour la première fois depuis la création de la DGFIP en 2008 et la mise en place des ponts naturels, le pont de l'Ascension n'est pas proposé, et pour la première fois les élus FO-DGFIP37, à l'écoute de la majorité des agents, ont voté contre la proposition de la Direction.

Vote : CGT, CDFT, **FO-DGFIP 37** : Contre

Solidaires : abstention

3. Bilan sur l'égalité professionnelle (pour information)

La fiche technique présentée par la Direction, n'apporte pas d'éclairage et présente surtout des tableaux de chiffres, ou souligne des actions qui n'améliorent en rien l'égalité hommes-femmes (exemples : le don de cheveux ou la lutte contre la précarité menstruelle).

Il faudra attendre pour avoir un bilan sur la quotité du temps de travail, la prise des jours enfant malade...

4. Point sécurité (pour information)

La Direction constate une augmentation significative du nombre de fiches de signalement, ce qui indique que les agents sont plus sensibilisés ou aussi malheureusement, de plus en plus victimes d'agressions.

Le Directeur reconnaît qu'il y a encore une marge de progression par rapport à la sécurité, notamment concernant le risque attentats.

Les exercices « alerte attentat » initialement prévus en 2019 et sans cesse reportés devraient être mis en place en 2024.

Un test a été tenté courant novembre au sein de l'ESI de Tours par la Direction du 44. Il y a eu plusieurs « couacs » résultants d'un manque de préparation évident.

Espérons que les conséquences en seront tirées ...

Site de Champ Girault : concernant le risque lié au transport de fonds assurés à nouveau par des agents, comme autrefois, alors que la centrale exigeait des professionnels ces dernières années. La Direction estime qu'il faut faire ces déplacements le plus discrètement possible, d'autant plus qu'il y a de moins en moins de volume de liquidités d'années en années.

La question de la présence d'un vigile sur sites est à nouveau abordée, à l'année, ou seulement

lors de la campagne IR. La Centrale a indiqué qu'il devait s'agir uniquement de crédits locaux. La direction ne semblerait pas très encline à une telle dépense, la réflexion n'est pas aboutie...

De même, nous posons la question du contrôle du fonctionnement des boîtiers d'accès aux portes intérieures du bâtiment de Vaillant : en précisant que celui permettant d'accéder au 1^{er} étage (locaux informatiques, syndicats ...) est hors service depuis quelque temps.

La direction va faire le nécessaire...,

5/ Questions diverses :

Et pour conclure notre demande régulière : le Calendrier des instances à venir est demandé.

Il est retenu la date du 9 janvier 2024 pour un CSAL sur les « emplois » et un 2ème CSAL pour le Règlement Intérieur de l'instance.

Vos élus **F.O.-DGFIP 37** en CSAL : Bénédicte Fouquet, Gilles Lavergne (titulaires) et Stéphane Galland (suppléant).